

LA VOIX DU PAYSAN CONGOLAIS

ALERTE

Bulletin d'Alerte du journal La Voix du Paysan Congolais, bimestriel d'information agricole du monde rural et de l'environnement.

N°02 du 19 avril 2017

Récépissé de déclaration de publication n° MIN/MRPINC/LMO/046/2013

L'agriculture familiale menacée en RD-Congo par le commerce transfrontalier



L'agriculture de la RD-Congo est confrontée à diverses formes d'importations des produits agricoles qui la concurrencent et la détruisent en même temps. La première est liée aux exportations massives des denrées alimentaires, estimées à 1.500.000 000 dollars par an, opérées par les grands industriels à partir des ports de Matadi, Boma et dans d'autres postes frontaliers à travers le pays.

Ensuite, le commerce transfrontalier a pris l'ampleur à Aru dans l'ancienne Province Orientale, Kasumbalesa au Katanga, Bukavu et Uvira au Sud Kivu, Kasindi et Goma au Nord Kivu, Lufu dans la province du Kongo Central.... Ces endroits et chefs-lieux des provinces sont devenus des véritables marchés où des petits

commerçants et autres intermédiaires achètent d'un côté de la frontière des produits agricoles pour revendre soit de l'autre côté, soit dans les centres urbains de la RD-Congo. A Kinshasa, il s'est développé deux marchés, à savoir : Mariano et Kanda Kanda, respectivement dans les communes de Ngiri Ngiri et Kasa Vubu, ou on vend divers produits agricoles en provenance de l'Angola via Lufu. Il s'agit de : maïs, huile végétal, riz, tomate, divers jus, haricot, poisson... Pour Mme Espérance Nzuzi Muaka, présidente de la Force Paysanne du Kongo central, FOPAKO, au départ les échanges se faisaient uniquement entre paysans de la RDC et ceux de l'Angola à Lufu, mais aujourd'hui il y a des produits agricoles qui viennent d'autres continents qui passent par Lufu et inondent le marché de la RDC. Cette situation décourage les paysans congolais qui sont devenus des commerçants.

Au Katanga, c'est principalement le maïs qui provient de la Zambie via Kasumbalesa qui envahit le marché au détriment de la production locale qui est faible. Au Nord Kivu et Sud Kivu, ce sont : la tomate, oignon, pomme de terre, carotte, riz, viande, oeufs, poule, poisson frais, poisson sec, haricot, farine de froment, farine de maïs, etc. qui sont au centre des échanges frontaliers entre la RD-Congo, le Rwanda et le Burundi.

Dans la province Orientale, les échanges sont tournés vers l'Ouganda portant sur les produits suivants : riz, maïs, sorgho....

Pour Monsieur Jean Baptiste Musabyimana, journaliste à Wakulima Amkeni, les produits importés du Rwanda sont les mêmes qu'on retrouve au Nord Kivu mais cela se fait parce que la production est saisonnière. Les activités commerciales transfrontalières entre les deux villes (Goma et Gisenyi Rubavu) sont dominées par le commerce des produits de première nécessité dont 60% passent par le circuit informel.

Monsieur Jean Baptiste Musabyimana estime que si on arrête les importations des produits agricoles, il y aura manque de la nourriture pour les ménages congolais moins riches à Goma et beaucoup de commerçants informels vont manquer du travail.

Malgré la majoration des prix, ces produits importés coûtent moins cher sur le marché de la RD-Congo et les populations congolaises préfèrent ces produits importés plutôt que ceux produits localement. Donc, les paysans congolais ont un problème de débouchés pour écouler leurs produits face à cette concurrence déloyale.

Le rapport de l'ONG Alerte Internationale note qu'en 2012, les échanges entre la RDC d'une part, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie ont été évalués dans le formel à 3.276 tonnes et dans l'informel 16.078 tonnes, avec comme ratio de 4,91 %, selon l'article Commerce transfrontalier : véritable parcours de combattant des femmes congolaises publié en 2014.

Il est clair que les produits importés menacent constamment la production locale et n'encouragent pas la production locale. Les autorités sont conscientes de cette réalité qui pèse sur l'agriculture locale qui a pourtant d'énormes potentialités, mais aucune mesure n'est prise pour renverser la tendance. En effet, il y a environ 50 ans, la RD-Congo exportait les produits agricoles comme

Une publication du CENADEP

1150, avenue Tabora, C/ Barumbu B.P 14582 Kinshasa I

Tél : +243 892026858 ; +243 972604194. Fax : +243 001-775-402-7683

E-mail : lavoixdupaysanrdc@gmail.com Site : www.lavoixdupaysancongolais.wordpress.com

l'huile de palme, l'arachide, le café, le cacao, le maïs..., aujourd'hui ce pays est devenu grand importateur de presque tous les produits même des pays voisins qui trouvent un bon marché en RDC.

Pour pallier à cette situation, le gouvernement de la RD-Congo doit soutenir l'agriculture familiale qui nourrit la population en accordant 10 % de son budget à ce secteur, en facilitant l'accès aux crédits pour les agriculteurs afin qu'ils produisent plus, fassent de la transformation et en insistant sur la bonne qualité.

JLVPC

Interview d'Ivan Godfroid, Directeur Régional de VECO/RDC sur l'impact du commerce transfrontalier sur l'agriculture familiale au Nord-Kivu

- Quel est l'impact du commerce transfrontalier illégal sur l'agriculture du Nord Kivu?

Suite à la surtaxation des produits agricoles en RDC, le poids fiscal est très différent entre l'Ouganda ou le Rwanda et le Nord-Kivu. Si un exportateur ougandais de café paie 1% de taxes à l'exportation, un exportateur congolais paie autour de 10%. Le régime fiscal congolais devient ainsi le moteur de l'exportation illégale. Cette exportation frauduleuse se fait souvent en complicité avec les services étatiques, qui prélèvent une taxe moindre, sans reçu et sans en déclarer les recettes à Kinshasa. Cet état des choses nuit à la compétitivité des produits congolais. Ce n'est donc pas seulement le producteur qui est perdant, la caisse de l'État elle aussi perd beaucoup de recettes. Voir étude d'Elan en PJ.

Comme les agriculteurs congolais ne trouvent pas de crédit en RDC, ils prennent souvent le crédit chez des usuriers ougandais pendant la saison de la floraison du café, et cèdent en contrepartie le droit de récolter leur café à ces ougandais. Lors de la saison de récolte, ceux-ci viennent chercher le café, et le producteur perd une grande partie de sa recette, car le montant qu'il a reçu est bien moindre que la valeur de son café.

Des semences sont importées illégalement de l'Ouganda, sans contrôle. C'est via la semence de riz que la plante parasite Striga a pu pénétrer la vallée de Kyatenge et est en train d'y rendre impossible la riziculture. Ses grains survivent dans le sol pendant plus de 15 ans, pour attendre la germination d'une plante graminée (riz, maïs, sorgho,...) et la parasiter, au point qu'elle ne produit plus de récolte.

Au Sud-Kivu, l'importation frauduleuse de bières moins chères du Burundi, fait que la Bralima perd une partie importante de son marché, voit son volume de bières vendues baisser et achète ainsi moins de riz des producteurs de riz congolais de la plaine de la Ruzizi (qui est une des matières premières de la Primus). La contrebande de bière burundaise nuit ainsi à l'agriculteur congolais.

- Quels sont les effets possibles si on arrête ce commerce illégal pour le Nord Kivu?

On ne peut pas arrêter ce commerce, comme le nombre de points de passage est trop élevé pour les contrôler. Mais on peut créer les circonstances économiques qui découragent le commerce transfrontalier illicite, qui le rendent moins rentable.

Une des solutions importantes serait l'harmonisation de la fiscalité avec les voisins. Si tout le volume de café et de cacao produit au Congo passait par la voie officielle, malgré une baisse considérable des taux de taxation, le montant qui entrerait dans la caisse de l'État serait de loin supérieur aux montants prélevés aujourd'hui. Le producteur gagnerait plus aussi, comme sa marge bénéficiaire augmenterait. Du côté congolais, tout le monde serait gagnant. C'est difficile de comprendre pourquoi de telles mesures ne sont pas prises immédiatement.

Pour rompre l'endettement des agriculteurs envers les usuriers ougandais, la RDC devrait développer des systèmes d'accès au crédit domestique, à des taux raisonnables. Sans cela, malgré la baisse de la fiscalité, le café continuera à passer la frontière illégalement. D'où l'importance de promouvoir les MuSo et AVEC.

- Quels sont les produits agricoles concernés par ce commerce entre la RDC, l'Ouganda, le Rwanda?

Pour le marché international c'est surtout le café et pour le marché ougandais c'est la banane plantain et le bois qui sont les produits les plus importés du Nord-Kivu via Kasindi. En termes d'importation en RDC, on compte surtout les vaches vivantes pour l'abattage à Butembo et les oeufs (bien que bannis en ce moment à cause de la grippe aviaire signalée en Ouganda).

A Goma, c'est le lait qui représente un grand commerce d'importation. Au Sud-Kivu, l'importation que je connais c'est surtout le riz tanzanien, mais une étude intéressante publiée en 2012 sur l'approvisionnement de Bukavu en produits alimentaires révèle bien d'autres produits.

LVPC